

Massy, le 24 novembre 2025

Primes CEE : EDF devient le partenaire d'Agilauto pour accompagner ses clients vers la mobilité électrique

- **Grâce au partenariat avec EDF, les clients particuliers et professionnels d'Agilauto peuvent désormais bénéficier de la prime CEE (Certificats d'Economies d'Energie) sur les véhicules neufs électriques éligibles proposés par le loueur du groupe Crédit Agricole.**
- **Agilauto a décidé de déduire le montant des primes CEE directement des loyers de ses offres de leasing pour simplifier l'accès de ses clients à ce dispositif.**
- **Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du protocole d'accord signé entre le groupe EDF et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility en octobre 2024 pour affirmer la volonté commune des deux entreprises d'accompagner l'électrification du parc automobile dans tous les territoires en France.**

Soutenir le passage à l'électricité des particuliers, des entreprises et des collectivités

Pour proposer l'aide CEE à ses clients particuliers, professionnels et entreprises qui s'orientent vers la mobilité électrique, Agilauto a signé un partenariat avec EDF. Il a pour objectif d'encourager l'usage des véhicules électriques en levant certains freins financiers et administratifs, contribuant ainsi concrètement aux ambitions de décarbonation dans l'automobile.

Ce partenariat vient renforcer le protocole d'accord entre EDF et Crédit Agricole Personal Finance & Mobility, annoncé lors du dernier Mondial de l'automobile à Paris, qui vise à développer des solutions communes pour accompagner tous les Français dans leur transition vers la mobilité électrique.

Les Certificats d'économies d'énergie (CEE) sont un dispositif Français visant à encourager la transition énergétique. Etendu en juillet 2025 au secteur automobile, ce dispositif permet aux particuliers, entreprises ou collectivités clientes d'Agilauto d'obtenir une prime pour la location longue durée d'un véhicule 100 % électrique.

Un parcours CEE parmi les plus intégrés dans le parcours client des loueurs automobile

Pour simplifier l'accès de ses clients particuliers et professionnels aux CEE et réduire le montant des loyers, Agilauto a décidé d'intégrer la prime CEE directement au financement longue durée des véhicules électriques éligibles. Le loueur figure ainsi parmi les premiers acteurs du marché à centraliser la constitution du dossier de demande de prime CEE dans son parcours client. L'obtention de la prime est ainsi totalement transparente : son montant est directement déduit du financement du véhicule.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche volontariste d'Agilauto d'orienter ses clients vers la mobilité électrique. Le loueur a financé 46% de véhicules électriques entre janvier et septembre 2025.

« S'appuyer sur EDF comme partenaire pour les primes CEE était une évidence. Nous avons souhaité intégrer ce dispositif au maximum dans notre parcours client pour alléger la charge administrative de nos clients et préserver la trésorerie des professionnels et entreprises. En simplifiant cette étape et en déduisant cette aide du loyer, nous espérons inciter nos clients à s'orienter vers la mobilité électrique et tout particulièrement les professionnels utilisant des véhicules utilitaires encore majoritairement équipés de motorisations diesel. »

Jean-Michel BAYLAUCQ, Directeur exécutif d'Agilauto

Contact Presse

Agilauto

presse@ca-cf.fr

+33 (0)6 80 41 17 77

À propos d'Agilauto

Agilauto, Solutions Locatives Automobiles de Mobilité durable, multimarque et multi-marché, est une marque de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et de Crédit Agricole Leasing & Factoring. Sa vocation est d'accompagner tous les clients quels que soient leur usage et leur budget, dans leur transition énergétique. Agilauto propose aux clients particuliers, professionnels & entreprises ainsi qu'aux collectivités publiques et collaborateurs du Groupe, un large choix de véhicules en stock ou sur commande négociés et disponibles via nos partenaires concessionnaires au cœur des territoires.

Agilauto, le Loueur Longue Durée du groupe Crédit Agricole qui s'engage, pour tous, vers une mobilité plus responsable, grâce à sa Promesse Clients. Pour en savoir plus : <https://www.agilauto.fr/nos-engagements>